

COMMUNIQUE DE PRESSE

Berne, le 9 août 2021

Rentrée des classes : quels ajustements sont nécessaires pour renforcer l'école ?

L'année scolaire écoulée n'a pas été ordinaire : elle a exigé beaucoup des enseignant·es et des élèves. Du point de vue du Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz (LCH) et du Syndicat des Enseignant·es Romand·es (SER), des mesures sont donc nécessaires pour assurer le mieux possible le bon déroulement de la prochaine année scolaire 2021/2022. A l'occasion de leur conférence de presse commune du 9 août 2021, les deux organisations faitières d'enseignant·es ont demandé aux autorités de donner la priorité à la protection de la santé de toutes les personnes qui travaillent dans les écoles.

Au cours de l'année scolaire écoulée, les enseignant·es ont été confronté·es à des exigences exceptionnellement élevées et à de nombreuses incertitudes en matière de planification en raison de la COVID-19. Elles et ils doivent également s'y préparer pour l'année scolaire 2021/2022, car la pandémie n'est pas encore terminée. Le SER et LCH lancent donc un appel aux autorités pour assurer une bonne gestion de la santé à l'école.

Des responsables de la protection de la santé dans les écoles – maintenant !

La protection de la santé des élèves, des enseignant·es et des autres membres du personnel des écoles doit être prioritaire. Pour y parvenir, il ne suffit pas d'ouvrir les fenêtres. Afin d'améliorer durablement la qualité de l'air, toutes les salles de classe des écoles suisses doivent être équipées d'appareils de mesure du CO₂ simples et bon marché avant la fin de l'année. En outre, les autorités doivent enfin répondre à la demande que LCH et SER ont déjà formulée en 2017 : former des responsables de la protection de la santé pour les écoles et créer rapidement des postes correspondants dans les établissements scolaires. Ces experts doivent être formés pour remédier avec des propositions constructives aux déficiences en termes de qualité de l'air et de la lumière, d'isolation acoustique ou d'ergonomie, par exemple.

Une plus grande reconnaissance entraîne une plus grande attractivité de la profession d'enseignant·e.

La crise de la COVID-19 a stressé et fatigué les enseignant·es. La protection de la santé passe donc aussi par l'attention portée à leur santé psychique. Ceci doit être vu comme un élément positif et contribuer ainsi à augmenter l'attractivité de la profession d'enseignant·e. Une formation initiale et continue de qualité ainsi que des salaires et des horaires de travail équitables feront le reste. Ainsi, il sera plus probable que les enseignant·es restent dans la profession. Il s'agit d'une nécessité urgente compte tenu de la précarité liée à la pénurie : l'été dernier déjà, un tiers des directeurs d'école ont dû pourvoir des postes vacants avec des personnes qui n'étaient que partiellement ou pas du tout qualifiées. De plus, aujourd'hui, avec la crise, l'importance systémique de la formation des jeunes devrait être clairement prise en compte. C'est pourquoi, il convient d'éviter, dans la mesure du possible, la fermeture des écoles et la mise en quarantaine des enseignant·es. Ainsi, LCH et le SER maintiennent leur demande de vaccination prioritaire pour les enseignant·es, au plus tard lors du prochain rappel des vaccins.

Les camps et les excursions font partie de la vie scolaire quotidienne.

L'année scolaire 2020/2021 n'a pas non plus été une année scolaire ordinaire pour les élèves. Les activités extrascolaires telles que les excursions, les camps scolaires ou les visites de musées ont été largement supprimées. Pourtant, ces expériences sont non seulement indispensables pour atteindre certains des objectifs des plans d'études, mais aussi pour le développement des enfants et des jeunes. Il est donc d'autant plus important que les quatre initiatives parlementaires actuellement pendantes au niveau des Chambres fédérales soient acceptées. Elles faciliteraient l'organisation des activités extrascolaires : les entreprises de transports publics devraient être obligées de proposer aux classes des cartes journalières bon marché.

Le choix de formation professionnelle et la transformation numérique doivent être des opportunités en terme d'égalité des chances

Le processus de choix de formation professionnelle a également été perturbé par la crise. Les jeunes ont eu des difficultés à trouver des stages ou même des apprentissages. De plus, si les entreprises veulent engager les candidat·es supposé·es les meilleur·es à un stade de plus en plus précoce, cela réduit l'égalité des chances. Il serait désastreux que les jeunes décident d'une mauvaise profession sous la pression. Au contraire, elles et ils ont besoin de temps et de soutien pour faire un choix de formation équitable - et les entreprises doivent respecter le calendrier convenu.

La crise a aussi mis en évidence la nécessité de conduire la transformation numérique dans les écoles de manière à ce que les chances soient égales. Pour cela, il faut bien plus que des appareils et des connexions qui fonctionnent. Les enseignant-es de tous les niveaux doivent être préparé-es par des formations initiales et continues afin qu'elles et ils soient formé-es à la gestion de l'apprentissage numérique et analogique. En outre, il est nécessaire de disposer de matériel pédagogique actualisé et de l'aide de spécialistes dans les écoles.

Contacts pour tous renseignements :

Franziska Peterhans, secrétaire centrale LCH
T +41 44 315 54 54, f.peterhans@lch.ch

Samuel Rohrbach, président SER
T +41 79 251 22 42, s.rohrbach@le-ser.ch

Samuel Zingg, vice-président LCH
T +41 44 315 54 54, s.zingg@lch.ch

Dr. Beat A. Schwendimann, responsable pédagogique LCH
T +41 44 315 54 54, b.schwendimann@lch.ch

Olivier Solioz, vice-président SER
T +41 79 286 67 90, presidence@spval.ch

Pierre-Alain Porret, membre du comité SER
T +41 79 748 29 12, p-a.porret@le-ser.ch